

“ La question de la publicité des séances d'hypnotisme n'est pourtant pas nouvelle, dit un certain docteur Reumaux de Dunkerque, elle a été jugée par la Société de Bialagie de Paris, par l'association Française pour l'avancement des sciences, par l'Académie Royale de Belgique et tout récemment par un congrès médical tenu à Paris. Dans toutes ces assemblées, l'on a voté que les séances publiques d'hypnotisme étaient dangereuses, et on a émis le vœu d'en obtenir la suppression. ”

On cite quelque fois, comme argument en faveur de ces séances publiques, le fait que dans certains hopitaux de Paris les médecins ont recours à l'hypnotisme dans certains cas. Il suffit d'une seconde de reflexion pour comprendre que si un patient peut licitement abdiquer sa liberté dans un cas de maladie grave, un individu quelconque n'a pas le droit d'en faire autant uniquement pour amuser le public. D'ailleurs les résultats obtenus dans les hopitaux où l'on a recours à ce mode de traitement, sont très discutés à l'heure qu'il est, et semblent passablement problématiques. On nous permettra, puisque l'occasion s'en présente, d'attirer l'attention sur l'article que nous avons publié dans la *Semaine Religieuse*, à la date du 17 mars 1889, sur cette question de l'hypnotisme.

LE MUSÉE GUIMET.

On vient d'inaugurer à Paris un nouveau musée qui porte, pour commencer, le nom de son fondateur : le “ musée Guimet ; ” et que l'on appellera plus probablement : le “ musée des religions. ”

Ce musée a pour but “ l'étude des religions et des civilisations de l'Orient et de l'ancien monde, au moyen des images, objets de culte et livres sacrés. ”

Des salles sont mises à la disposition des travailleurs. Des conférences seront faites plusieurs fois par semaine ; et une double publication périodique. *Les Annales du musée Guimet* et *La Revue de l'histoire des religions*, portent déjà au loin l'enseignement que l'on veut tirer de ce rassemblement d'idoles et de livres.

La bibliothèque compte déjà plus de 15,000 volumes, dont un grand nombre de manuscrits indous sur feuilles de palmiers, en sanscrit, tamoul, birman.

Pour placer les éléments offerts à l'Etat par M. Guimet, le gouvernement a consacré trois millions à la construction d'un local élevé sur un terrain donné par la ville de Paris, et estimé un million.